

LE MONITEUR.fr

L'ACTUALITÉ EN CONTINU ET LES SERVICES DE LA CONSTRUCTION

/article/l-assemblee-nationale-lance-une-mission-d-information-sur-la-blockchain-35333006

Canalisation
Stockage de l'eau

Défense
incendie

Passages
inférieurs

Silos
Tunnels de reprise

Spirel®
Fabrication française
depuis plus de 35 ans

TUBOSIDER
FRANCE

TUBOSIDER VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS

www.tubosider.fr

IMMOBILIER

L'Assemblée nationale lance une mission d'information sur la blockchain

Par S.V. - LE MONITEUR.FR - Publié le 14/02/2018 à 15:36

La blockchain, technologie de stockage et de transmission de l'information, fait l'objet d'une mission d'information à l'Assemblée nationale. Objectif : informer les acteurs publics et économiques sur les enjeux de cette technologie. Un rapport sera rendu d'ici 6 à 7 mois.



© DR - L'Assemblée nationale lance une mission d'information sur les usages de la blockchain.

Elle touche les domaines du secteur de l'immobilier : les normes, les contraintes esthétiques et énergétiques, les transactions, les contrats, les certifications... La blockchain (voir définition en encadré) investit à présent les bancs de l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission d'information qui vient d'être constituée. Objectif : questionner les usages de cette technologie de stockage dans les différents secteurs de la vie économique.

La mission est constituée de 17 membres, issues de trois commissions permanentes : les affaires économiques, lois et finances. « Il s'agit de faire émerger la problématique de la blockchain, encore mal connue, auprès des acteurs économiques et du grand public », présente Laure de la Raudière, députée (LR) d'Eure et Loir, co-rapporteuse de la mission aux côtés de son collègue (LREM) Jean-Michel Mis. « Notre rôle consiste à rapporter la parole politique sur ces enjeux. »

Une mission de 6 à 7 mois

« Notre objectif n'est pas de constituer une commission technologique, mais bien d'analyser les enjeux de souveraineté qu'implique la blockchain », souligne Julien Aubert, député (LR) du Vaucluse, qui préside la mission. Et de répondre à des enjeux de numérisation des entreprises.

Cette mission parlementaire devrait durer « entre 6 et 7 mois », évalue Laure de La Raudière, qui table sur la remise d'un rapport à l'issue de la mission à l'Assemblée nationale. « Nous aurons un premier point d'étape d'ici un mois et

demi pour affiner encore plus notre méthodologie et les thématiques que nous aborderons », complète la députée.

Au programme des prochains mois : auditions de différents acteurs économiques et déplacements en France. Les députés devraient aussi se tourner vers ce qui se fait à l'étranger. « Nous devons rééquilibrer le jeu économique. Nous avons du retard dans l'économie de la donnée, déjà largement dominée par les Etats-Unis et la Chine », estime Laure de La Raudière

Focus

La blockchain est un système complexe de transmission et de stockage de la donnée, mais aussi d'une base de données stockée sur les serveurs des utilisateurs, qui regroupe l'historique de l'ensemble des transactions. Sa particularité réside dans le caractère partagé de son registre : chaque participant de la blockchain possède un exemplaire de la base de données, mis à jour en temps réel. Ce qui lui confère une transparence dans son fonctionnement et garantit un certain niveau de sécurité. La forme la plus connue de la blockchain est la monnaie cryptographique, le bitcoin.